

## **Le député non communiste Jean-Pierre Brard représente le PCF dans une délégation ?**

Avec surprise, nous lisons dans le « dossier hebdomadaire de communication » du 5 juillet 2010 qu'une délégation du PCF, conduite par Pierre Laurent, « composée d'Olivier Dartigolles et Jean-Pierre Brard, député de Seine-Saint-Denis », s'est rendue au CSA.

Notre problème n'est pas l'objet de la démarche : demander au CSA un vrai débat sur les retraites dans l'audiovisuel.

Mais que fait Jean-Pierre Brard dans une délégation du PCF ?

Brard ne peut pas représenter le PCF pour la simple raison qu'il n'est pas membre du PCF.

Il l'a quitté en 1996 après des années d'attaques virulentes contre le parti, sa raison d'être, son histoire, etc. qui ont fait les choux gras de la presse anticomuniste. Avec tantôt les groupes « refondateurs » ou le cercle d'échanges avec le patronat « Confrontations Europe » (dont il est cofondateur avec Philippe Herzog en 1991), Brard a été de toutes les attaques droitières contre le parti.

Notable local, il s'est évertué à garder pour lui-même les fonctions de député et de maire de Montreuil qu'il doit à l'implantation du Parti tout en cherchant à l'affaiblir. En 2008, Voynet peut s'emparer de la mairie.

La figure de Brard est très souvent mise en avant ces dernières semaines dans l'Huma. Maintenant, il représenterait le PCF sans en être membre.

Doit-on en déduire que le Front de gauche, c'est livrer le PCF à sa frange la plus droite qui a voulu le couler dans les années difficiles de 1989 à 1991 ?

On peut le craindre. On ne peut pas l'accepter.

Source : <http://vivelepcf.over-blog.fr/>